



## Contrat écrit dans le cadre d'un stage non obligatoire

Par **lilysurleweb**, le **10/04/2008** à **10:34**

Bonjour,

je viens d'être recrutée durant les mois de juin et juillet pour un stage non obligatoire. Mon employeur semble affirmer qu'il ne lui est pas imposé de me délivrer un contrat écrit. Néanmoins, je souhaiterais, par mesure de précaution en avoir un pour être sûre de mes conditions de travail et de rémunération, fixée a priori au SMIC (et ainsi ne pas avoir de mauvaise surprise à la fin du stage).

Puis je lui imposer de me délivrer un contrat écrit ?

Merci par avance.